

NON à la disparition du camping municipal et de son parc arboré de 3 hectares

Nous avons appris l'intention de Crescent Marault, maire d'Auxerre, de vendre le camping municipal de notre ville à l'AJA afin que le club sportif puisse y **construire un parking**.

Nous sommes opposés à cette décision prise sans aucune concertation avec les habitants et les élus.

Le camping de l'Arbre sec, c'est :

- **un atout pour l'attractivité de notre territoire.** Il permet l'accueil de touristes qui viennent découvrir notre ville d'Avril à Octobre et aussi de festivaliers et de travailleurs saisonniers. De nombreux camping-car y font étape (nous savons que leur stationnement au Parc Roscoff n'est pas satisfaisant pour les riverains).

Le camping municipal participe à l'économie locale.

- **un parc de 3 hectares, planté de grands arbres d'essences variées.** Cet espace de verdure en ville abrite de nombreux insectes, oiseaux et un couple d'écureuils. Il offre un cadre ombragé et calme très apprécié des campeurs.

Nous demandons que la ville d'Auxerre conserve ce terrain municipal et y poursuive l'activité d'accueil des touristes.

Si l'accès aux terrains de football était le problème, alors, nous proposerions de travailler avec le service urbanisme à la création d'un cheminement piéton qui connecterait le centre de formation au parking de la Noue. [la distance à parcourir est de 500 m, c'est à dire 5 min à pied]

Si un nouveau camping municipal était en projet, en un autre lieu, alors, nous demanderions que ce terrain arboré devienne un parc municipal ouvert aux promeneurs, notamment aux habitants des Piedalloues, aux collégiens de Paul Bert et aux sportifs de l'AJA. Dans le contexte de réchauffement climatique que nous connaissons, il est indispensable de conserver tous les espaces végétalisés déjà existants dans notre ville, îlots de fraîcheur et de biodiversité.